

Communiqué de presse

Assemblée Générale Ordinaire du 5 mai 2022

L'Assemblée Générale Ordinaire de Sofina SA s'est tenue ce jeudi 5 mai 2022 conformément aux modalités de participation décrites dans la convocation publiée le 1^{er} avril dernier.

Approbation d'un dividende unitaire brut de 3,128571 EUR, soit un dividende net de 2,19 EUR

L'Assemblée Générale Ordinaire a approuvé le bilan et le compte de résultats clôturés au 31 décembre 2021, tels qu'établis par le Conseil d'Administration, de même que l'attribution d'un dividende unitaire brut de 3,128571 EUR par action, soit 2,19 EUR net de précompte mobilier.

Le dividende sera payable par Euroclear contre détachement du coupon n°24 le 17 mai 2022 (« ex-date »: 13 mai 2022 et « record date »: 16 mai 2022).

Rapport de rémunération et modification de la Politique de rémunération

L'Assemblée Générale Ordinaire a approuvé le Rapport de rémunération pour l'exercice 2021 ainsi que les modifications à apporter à la Politique de rémunération applicable aux Administrateurs non Exécutifs et aux membres du Comité Exécutif.

Approbation des renouvellements de mandats d'administrateur proposés

L'Assemblée Générale Ordinaire a également approuvé les renouvellements des mandats qui lui étaient proposés. Les mandats de Monsieur Harold Boël et Madame Michèle Sioen ont par conséquent été reconduits pour les durées prévues.

Approbation d'une clause de changement de contrôle

L'Assemblée Générale Ordinaire a approuvé, conformément à l'article 7:151 du Code des sociétés et des associations, la clause de changement de contrôle reprise à la clause 6.3 des conditions (*Terms and Conditions*) reprises dans l'Information Memorandum du 21 septembre 2021 relatif à l'émission le 23 septembre 2021 d'Obligations Senior Non-Garanties de 700 millions EUR avec une échéance de sept ans et un coupon de 1,000%.

Estimation des fonds propres par action au 31 mars 2022

Lors des questions soulevées lors de l'Assemblée Générale Ordinaire, la Société a indiqué que les fonds propres par action, dividende et tantièmes exclus, calculés au 31 mars 2022 étaient estimés à 325,55¹ EUR. Ce montant n'a pas été revu par le Commissaire.

* * *

Mise à disposition de présentations

Le document présenté lors de l'Assemblée Générale ainsi que l'enregistrement vidéo de cette dernière sera mis à disposition des actionnaires sur le site internet (Rubrique « Gouvernance » et ensuite « Assemblées Générales »).

Un enregistrement audio relatif à la présentation des résultats annuels 2021 sera également disponible sur le site internet (Rubrique « Relations Investisseurs » et ensuite « Présentation des résultats annuels »).

* * *

SOFINA SA

Rue de l'Industrie, 31 – 1040 Bruxelles RPM Bruxelles : 0403.219.397

Cotée sur Euronext Brussels (ISIN BE0003717312)

Contact: Wauthier de Bassompierre Tél.: +32 2 551 06 11

E-mail : <u>info@sofinagroup.com</u> Website : <u>www.sofinagroup.com</u>

¹ Sur la base de 33.596.572 actions en circulation. Les participations non-cotées des portefeuilles Investissements minoritaires à long terme et Sofina Croissance sont reprises à la juste valeur au 31 décembre 2021 tandis que les participations cotées de ces mêmes portefeuilles sont valorisées au cours de bourse au 31 mars 2022. Les investissements du portefeuille Sofina Fonds Privés sont quant à eux évalués en général sur la base des rapports au 31 décembre 2021, obtenus des Gestionnaires de ces fonds d'investissement. Ces valeurs sont cependant ajustées pour tenir compte des libérations de capital et des distributions survenues depuis la date d'émission du dernier rapport, ainsi que du cours de bourse au 31 mars 2022 des sociétés cotées de leur portefeuille. Toutes ces valeurs sont converties en euros en utilisant le taux de change du 31 mars 2022.